

Pourquoi voter SNPTES ?

Elections UR du 25 septembre 2020

Le SNPTES présente des listes de candidats pour les conseils centraux de l'UR : CA, CFVU et CR du CAc. Dans une université pleine de projets et d'ambitions, il entend veiller à l'intérêt et à la défense des personnels et tendre vers une meilleure reconnaissance de chacun en toute transparence et équité.

Le SNPTES est un syndicat indépendant de tout mouvement politique et religieux. Ce principe d'indépendance se décline, au niveau de l'université, vis-à-vis des équipes présidentielles quelles qu'elles soient. Cela ne l'empêchera pas le moment venu, après avoir rencontré les candidats à la présidence de l'université et analysé leur programme de participer à l'élection du président de l'Université de la Réunion.

Le SNPTES est un syndicat qui favorise le dialogue social productif, plutôt que la contestation systématique et stérile.

C'est grâce à cette indépendance et ce mode d'action que le SNPTES, dans un contexte complexe et contraint, a obtenu des avancées au cours du mandat qui s'achève. L'augmentation des primes, des revalorisations pour les personnels contractuels ou la mise en place de groupes de travail et d'actions spécifiques, pour promouvoir et améliorer les conditions de vie au travail. D'autres propositions ont été portées, mais certains administrateurs ou la gouvernance ne nous ont pas toujours suivis. Ce travail est donc à poursuivre et soyez assuré que le SNPTES continuera de porter des revendications telles que :

- **Le respect de l'ensemble du personnel, le respect des élus et le respect des instances.**
- **la création de commissions ad hoc prenant en compte la représentation paritaires. Celles-ci seront consultées en matière de gestion de carrière des personnels**
- **des campagnes emplois ouvertes** avec des concours permettant au nombre le plus important de nos collègues de pouvoir prétendre soit à une promotion, soit à l'accès à la fonction publique (un Agent Non Titulaire (ANT) devient titulaire, un C devient B, un B devient A).
- **la révision de la politique indemnitaire**, en prenant appui sur le plan national pour proposer un alignement du niveau de prime sur la moyenne interministérielle.
- **des revalorisations pour les personnels contractuels** par l'alignement systématique sur les indices de rémunération des grilles des titulaires lorsque celles-ci évoluent.
- **la fin de la limitation des contrats** sur des ressources pérennes pour permettre plus de stabilité et dans l'intérêt de l'ensemble des collègues titulaires, contractuels eux-mêmes et des services.

Le 25 septembre les électeurs ne sont pas appelés à élire le "futur président" mais les membres qui les représenteront pour la période 2020-2024 au sein des conseils centraux. Dans ce contexte et afin d'obtenir un maximum de suffrages, certains candidats ont tendance à approcher le SNPTES pour s'assurer des éventuels suffrages qu'il pourrait leur apporter. **Le SNPTES s'il entend discuter avec les candidats à la présidence, refuse toute tentative de tractation en sous-main** au risque de perdre son indépendance et de ne plus pouvoir défendre les intérêts des personnels.

Une forte représentation du SNPTES vous garantira la meilleure défense de vos intérêts en toute indépendance vis-à-vis de l'équipe présidentielle de l'Université de la Réunion. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous renouveler votre confiance le [vendredi 25 septembre 2020](#).

[Votez et faites voter massivement pour les listes présentées par le SNPTES.](#)

Candidats SNPTES au **Conseil d'Administration**

<u>CA</u>
Collège BIATSS (6 sièges à pourvoir)
Patrick RIVIERE
Hafsah LIMBADA
Yves DEPIGNY
Sylvie FELUT-RIVIERE
Arsène GARAIOS
Vanessa FRANCOIS

Candidats SNPTES à la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**

<u>CFVU</u>
Collège BIATSS (5 sièges à pourvoir)
Stéphanie ROBERT
Jeremy HO-LU
Audrey BECQUART
Willy VITRY
Isabelle SAUTRON

Candidats SNPTES à la **Commission de la Recherche**

<u>CR</u>	
Collège 5 : Ingénieurs et Techniciens (2 sièges à pourvoir)	Collège des autres personnels (1 siège à pourvoir)
Zoulekha NISSARE	Gilberte SIDONIE
Ilias TIMOL	